

# Comptes 2022

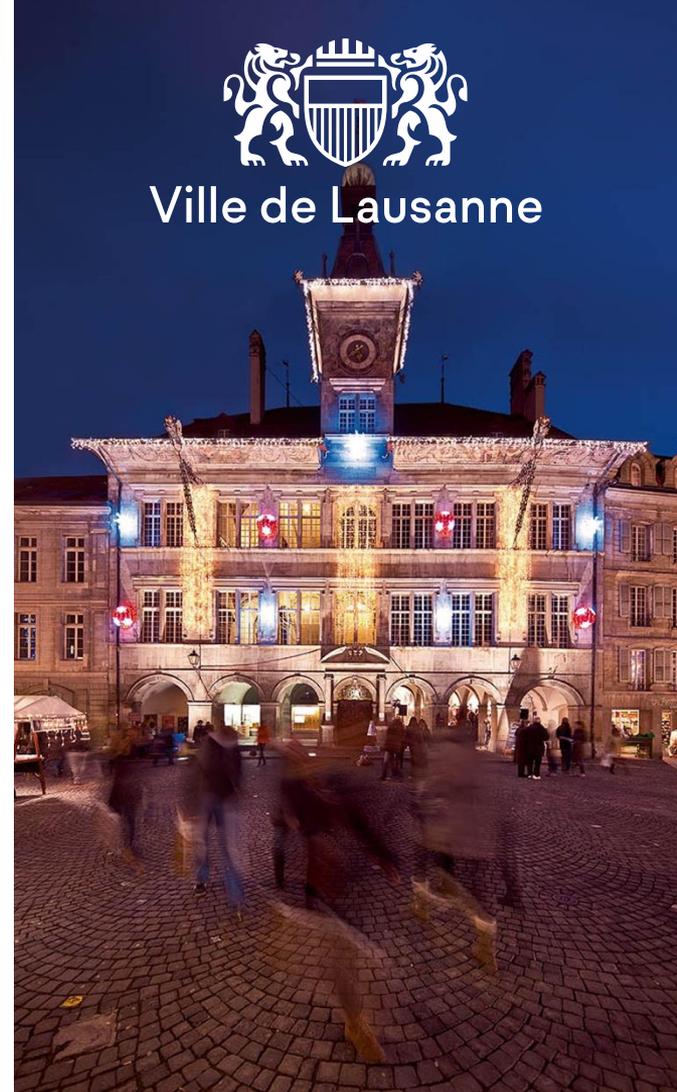
Présentation à la presse  
Municipalité de Lausanne

3 avril 2023

Avant révision du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL)

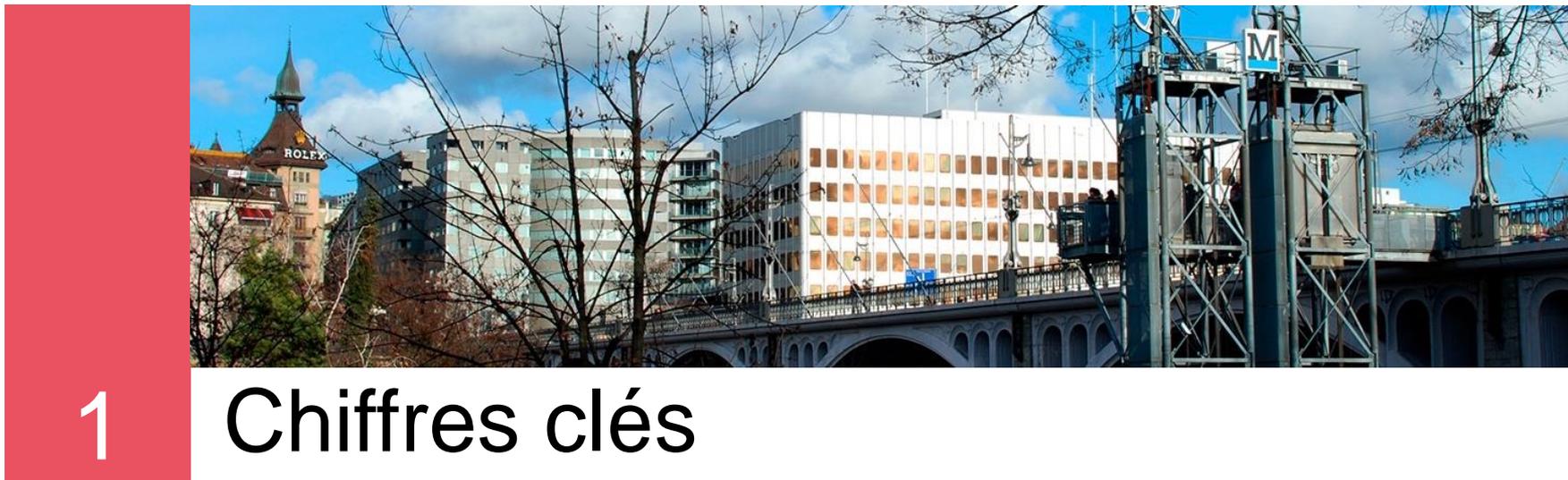


Ville de Lausanne





# Présentation des comptes 2022



1

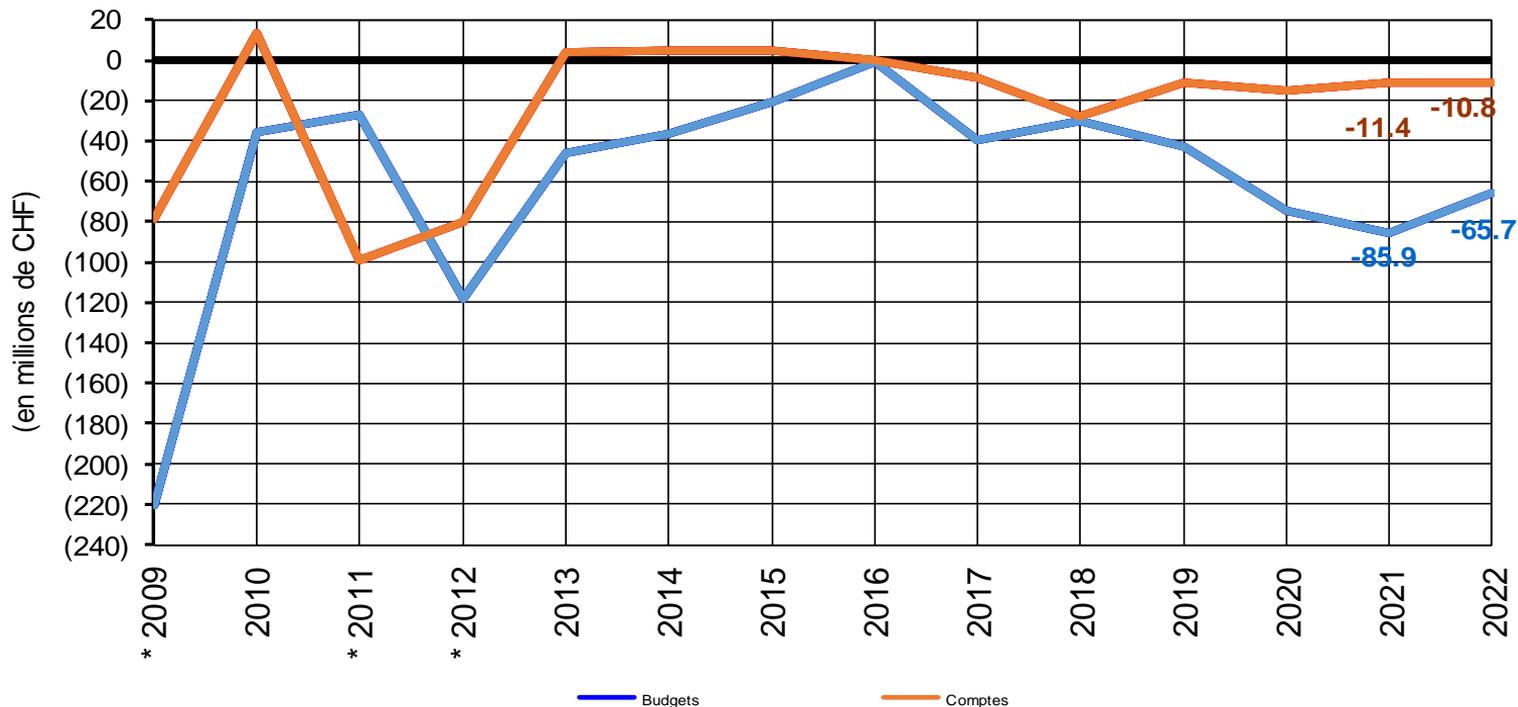
# Chiffres clés

# Chiffres clés

en millions de CHF

C2021	B2022 (y c. crédits suppl.)		C2022	Ecart (B22-C22)
-11.4	-65.7	Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-10.8	54.9
<b>148.3</b>	<b>39.6</b>	<b>Autofinancement du compte de fonct.</b>	<b>155.4</b>	<b>115.8</b>
137.8	256.9	Investissements nets	167.2	-89.7
<b>10.5</b>	<b>-217.3</b>	<b>Insuffisance (-) ou excédent (+) d'autofinancement</b>	<b>-11.8</b>	<b>205.6</b>

# Evolution du résultat



\* les années concernées par la recapitalisation de la CPCL

# Tendances principales

- Maîtrise des charges dans un environnement incertain et fortement impacté par les effets du renchérissement (indexation et coût d'achat de l'énergie)
- Actions de soutien des acteurs économiques, culturels et sportifs suite à la pandémie (CHF 4 mios)
- Très haut niveau d'investissements (politique de relance) et amortissements à la hausse
- Autofinancement qui permet de couvrir 93% des dépenses d'investissement
- Mise en œuvre de la stratégie municipale pour répondre aux enjeux du plan climat

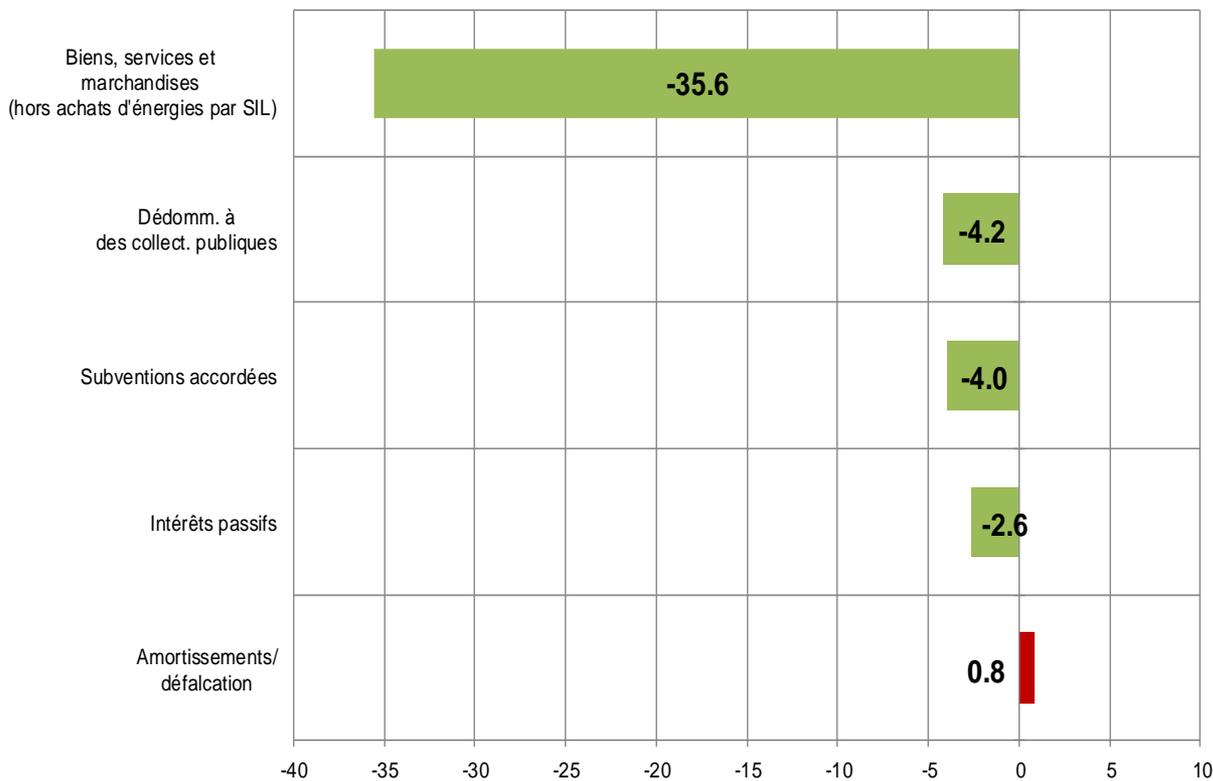
2

# Présentation des écarts

## Budget 2022 / Comptes 2022



# Evolution des charges par rapport au budget



 Eléments améliorant le résultat  
 Eléments détériorant le résultat

## Biens, services et marchandises

- Honoraires et prestations de service : -12.7 mios
- Autres dépenses : -9.0 mios
- Frais d'entretien : -4.7 mios
- Loyers et redev. utilisation : -3.4 mios
- Mobilier et install.: -2.8 mios
- Marchandises : -1.5 mios

## Dédommagements à des collectivités publiques

- Péréquation (yc PCS) : - 6.2 mios
- Part. à des entreprises de transports : 1.6 mios

## Subventions accordées

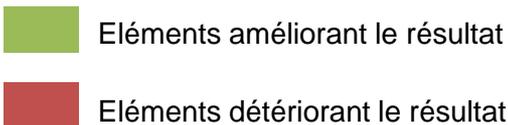
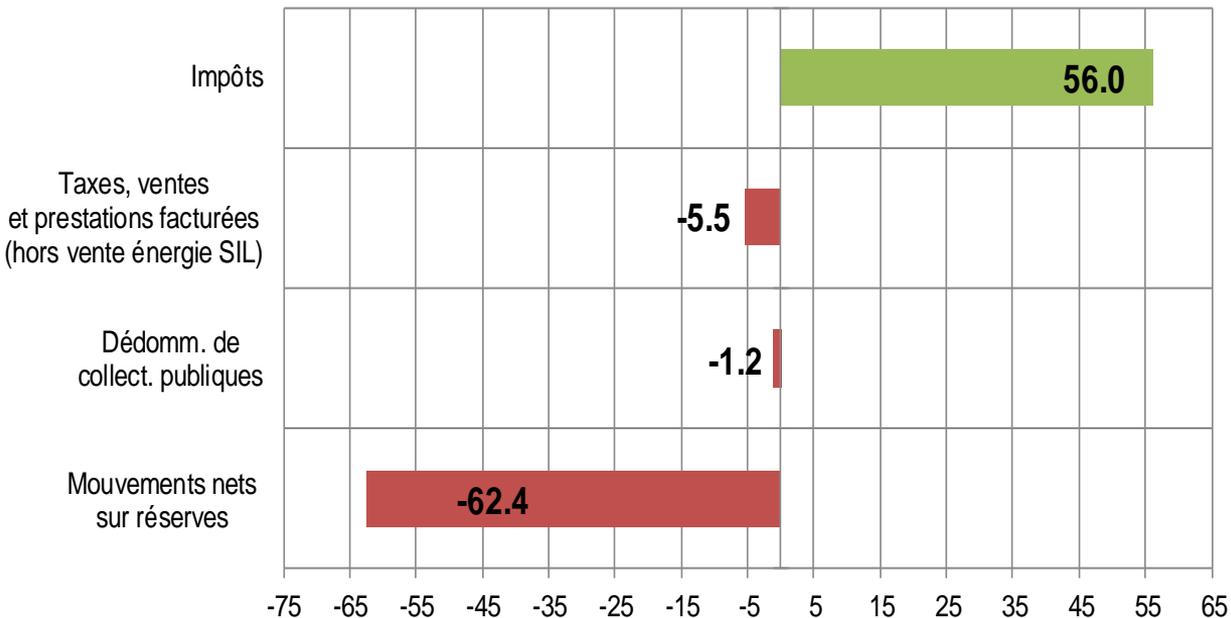
- Lausanne tourisme : -0.75 mio
- Beaulieu : -0.3 mio
- Participation aux charges d'intérêts des sociétés immobilières : -0.9 mio
- Particip. Abt TP : -0.9 mio

## Amortissements/défalcations

- Remises, défalc et moins-values d'impôts : -1.5 mios
- Amortissement : -1.5 mios
- Amortissements PF : +2.9 mios

# Evolution des revenus par rapport au budget

en millions de CHF



## Impôts

- Personnes morales : 34.7 mios
- Personnes physiques : 10.9 mios
- Autres impôts : 10.5 mios

## Taxes, ventes, prest. facturées

- Prest. facturées : -10.7 mios
- Ventes Eau: 4.1 mios

## Dédommagements de collectivités publiques

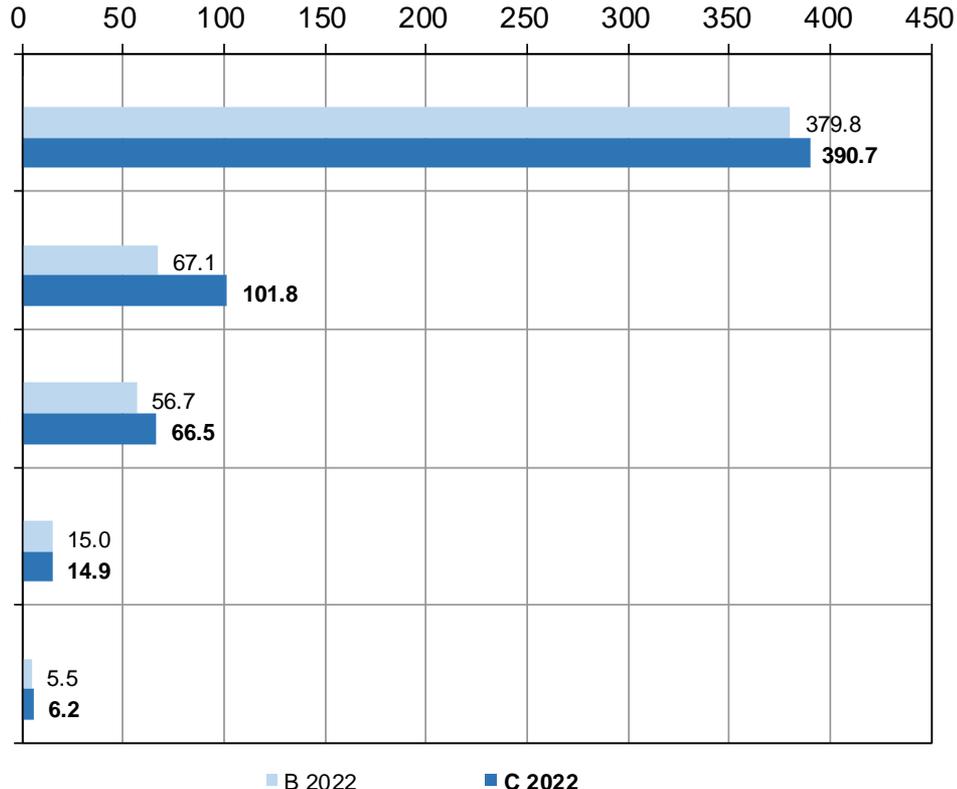
- Retour fonds de péréquation et thématiques : +2.3 mios
- Participation SSL et ORP : -2.5 mios
- Participation dispositif Sanitaires : -0.9 mio

## Mouvements nets sur réserves

- Service de l'eau : -6.8 mios
- SIL : -13.7 mios
- Fds de réserve gestion des déchets : -1.5 mios
- Plan climat : -8.9 mios
- Fds risques génériques : -8 mios
- Fds rénovation des immeubles PF : -19 mios
- Fds rénovation des immeubles PA : -11.3 mios
- Fds réévaluation : 6.3 mios

# Evolution des impôts

en millions de CHF



- **Personnes physiques (+10.9 mios)**

- Impôt sur la fortune (+6.2 mios)
- Impôt sur le revenu (+4.6 mios)

- **Personnes morales (+34.7 mios)**

- **Autres impôts (+10.5 mios)**

- Impôts fonciers (+6.6 mios)
- Droits de mutation (+3.2 mios)
- Successions et donations (-0.1 mio)
- Propriété et dépense (+0.7 mio)

**Total : CHF +55.5 mios**

# Evolution des impôts

- Recettes fiscales supérieures aux prévisions, essentiellement en lien avec les personnes morales (CHF + 34.7 mios)
  - En raison de rattrapage sur les années antérieures (50% non pérenne)
- Elaboration prudente du budget 2022 dans un contexte incertain (COVID)
  - Adaptation réalisée au budget 2023

3

# Présentation des écarts

## Comptes 2021/ Comptes 2022



## Evolution des charges par rapport aux comptes

Charges (en millions de CHF)	C2021	C2022	Variation	En %
<b>Charges de fonctionnement publiées</b>	<b>1'833.1</b>	<b>1'982.1</b>	<b>149.0</b>	<b>8.1%</b>
- Augmentation des imputations internes (gr.39/gr. 49)		-1.2		
- Augmentation des achats d'énergie		-72.8		
- Augmentation des attributions aux fonds		-41.3		
<b>Total des charges apurées</b>	<b>1'833.1</b>	<b>1'866.8</b>	<b>33.7</b>	<b>1.8%</b>

Hors achats d'énergie et opérations sur les fonds, les charges sont maîtrisées (+1.8%) :

CHF +9.1 mios      Adaptation de la masse salariale (yc renchérissement 2.87% dès septembre)

CHF +15.6 mios      Amortissements du PA et PF

CHF +3.6 mios      Subventions abonnements transports publics, pour les jeunes et les seniors

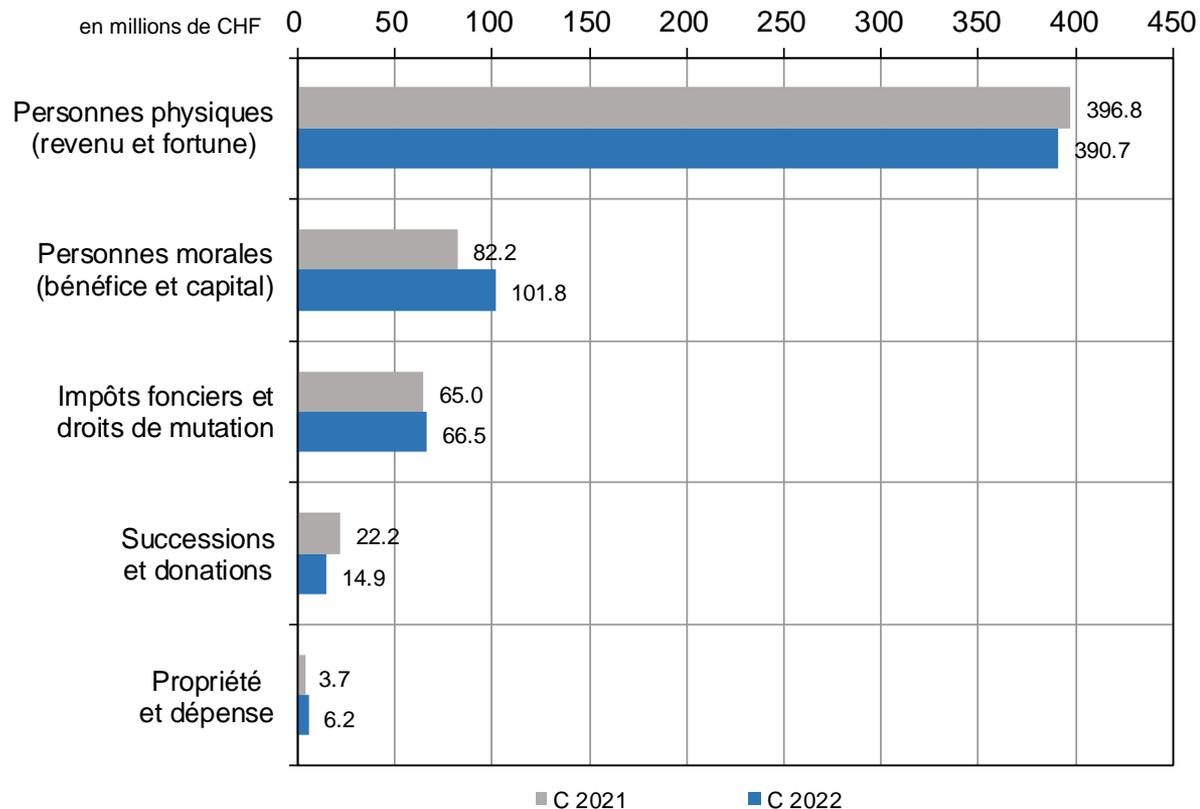
# Evolution des revenus par rapport aux comptes

Revenus (en millions de CHF)	C2021	C2022	Variation	En %
<b>Revenus de fonctionnement publiés</b>	<b>1'821.6</b>	<b>1'971.3</b>	<b>149.7</b>	<b>8.2%</b>
- Augmentation des imputations internes (gr.49/gr. 39)		-1.2		
- Augmentation des ventes d'énergie		-56.7		
- Augmentation des prélèvements sur les fonds		-44.1		
<b>Total des revenus apurés</b>	<b>1'821.6</b>	<b>1'869.3</b>	<b>47.6</b>	<b>2.6%</b>

## Evolution des revenus apurés de 2.6%

- CHF +10.1 mios Augmentation des revenus fiscaux
- CHF +10.2 mios Retour population et des thématiques liée aux transports
- CHF +4.3 mios Revenus immeubles du patrimoine financier
- CHF +8.5 mios Provision égalisation du résultat électricité (ELCOM)

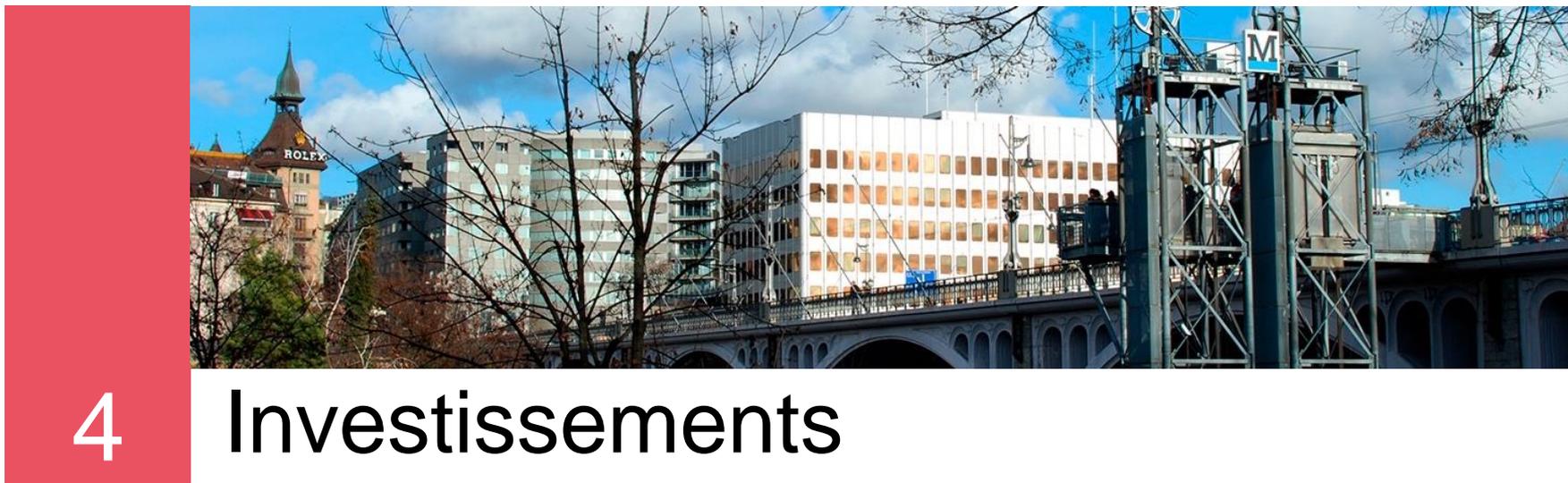
# Evolution des impôts



- **Personnes physiques (-6.2 mios)**
    - Impôt sur la fortune (-2.7 mios)
    - Impôt sur le revenu (-3.5 mios)
  - **Personnes morales (+19.6 mios)**
  - **Autres impôts (-3.3 mios)**
    - Impôts fonciers (+1.5 mio)
    - Droits de mutation (+1.8 mio)
    - Successions et donations (-7.3 mios)
    - Propriété et dépense (+2.5 mios)
- Total : CHF +10.1 mios**

## Evolution des impôts – constats (personnes morales et physiques)

- Les revenus fiscaux en lien avec le bénéfice des personnes morales s'élevaient à CHF 113.6 mios aux comptes 2012
  - ▶ 10 ans plus tard, en 2022, ils demeurent encore inférieurs de CHF 18 mios à ceux qui prévalaient en 2012.
  - ▶ Les comptes 2022 intègrent des rattrapages sur les années antérieures de l'ordre de CHF 15 mios.
- Anticipation RIE III cantonale en 2019 (impacts partiels déjà en 2018) et mise en œuvre de la RFFA en 2020
- Baisse des revenus fiscaux sur les personnes physiques de CHF 6.2 mios, en raison essentiellement des baisses fiscale décidée par le Canton en 2022



4

# Investissements

# Investissements – C22 et enjeux de la législature

- Investissements historiquement élevés en 2022 : CHF 185 mios bruts (montant moyen annuel 2016-2021 : 145 mios)
- Mise en œuvre de la stratégie municipale liée au plan climat :
  - Attributions spécifiques aux fonds de rénovation et assainissement énergétique (PA et PF) pour financer les travaux des :
    - Patrimoine administratif : crédit-cadre de CHF 32 mios
    - Patrimoine financier : crédit-cadre de CHF 75 mios
- Investissements planifiés pour 2023-2026 pour CHF 909 mios, soit environ CHF 230 mios en moyenne annuelle;
- Amélioration de l'autofinancement demeure une priorité.

# Dépenses d'investissement du patrimoine administratif en 2022

- Détails des principales tranches d'investissement (CHF 185 mios bruts)
- Poursuite de la politique anticyclique et des thématiques prioritaires :

<b>Etablissements scolaires (rénovations et constructions) et Sports</b> Collèges du Belvédère, des Plaines du Loup, de St-Roch, de Béthusy, de l'Eglantine, complexe scolaire des Fiches, assainissement des bâtiments scolaires et création de classes, assainissement des installations sportives, Stade de la Tuilière, Stade de la Pontaise, Piscine de Mon-Repos	CHF 36.4 mios
<b>Bâtiments (y c. efficacité énergétique en lien avec le plan Climat)</b> Théâtre de Vidy, MUDAC, Capitole, Programme d'entretien de bâtiments, Eglise du Valentin, bâtiment de Chauderon, Temple de Sévelin, Romandie, Auberge de Sauvabelin, Maison Gaudard, Temple de Saint-François, Vallée de la jeunesse, Port d'ouchy	CHF 26.5 mios
<b>Climat: Mobilité</b> Axes-forts et Tramway, Pôle-Gare, route de Berne, PALM. Interface M3, sécurisation des itinéraires cyclables et piétonniers, Rues vivantes, Mobilité douce, BHNS, PALM	CHF 22.8 mios

# Dépenses d'investissement du patrimoine administratif en 2022

- Autres financements octroyés des thématiques majeures :

<b>Climat : énergie et changements climatiques</b> Renouvellement du réseau électrique, Rénovations et extensions des réseaux, Extension réseaux chaleur, compteurs d'eau, Plan lumière, Entretiens annuels SPADOM, qualité de vie dans les parcs, Canopée	CHF 54.9 mios
<b>Métamorphose</b> Ecoquartiers des Plaines-du-Loup, Ecoquartier des Prés-de-Vidy	CHF 3.8 mios
<b>Investissements dans le domaine de l'eau</b> Reprise du réseau d'eau potable de Bussigny, usine de Saint-Sulpice II, remplacement des conduites du Pays-d'Enhaut, Jor-Jaman, usine de Lutry, élimination du chlorothalonil, Calvaire	CHF 20.3 mios
<b>Informatique et autres investissements</b> Evolution RECOLTE, Système d'information financier, logiciel de gestion des SiL, crédit-cadre informatique, système d'information du corps de police, remplacement OFIGER, remplacement des polycom, gestion des déchets, autorisations d'achat	CHF 9.1 mios

5

Gestion financière et  
autofinancement



# Mesures d'optimisation de la gestion financière

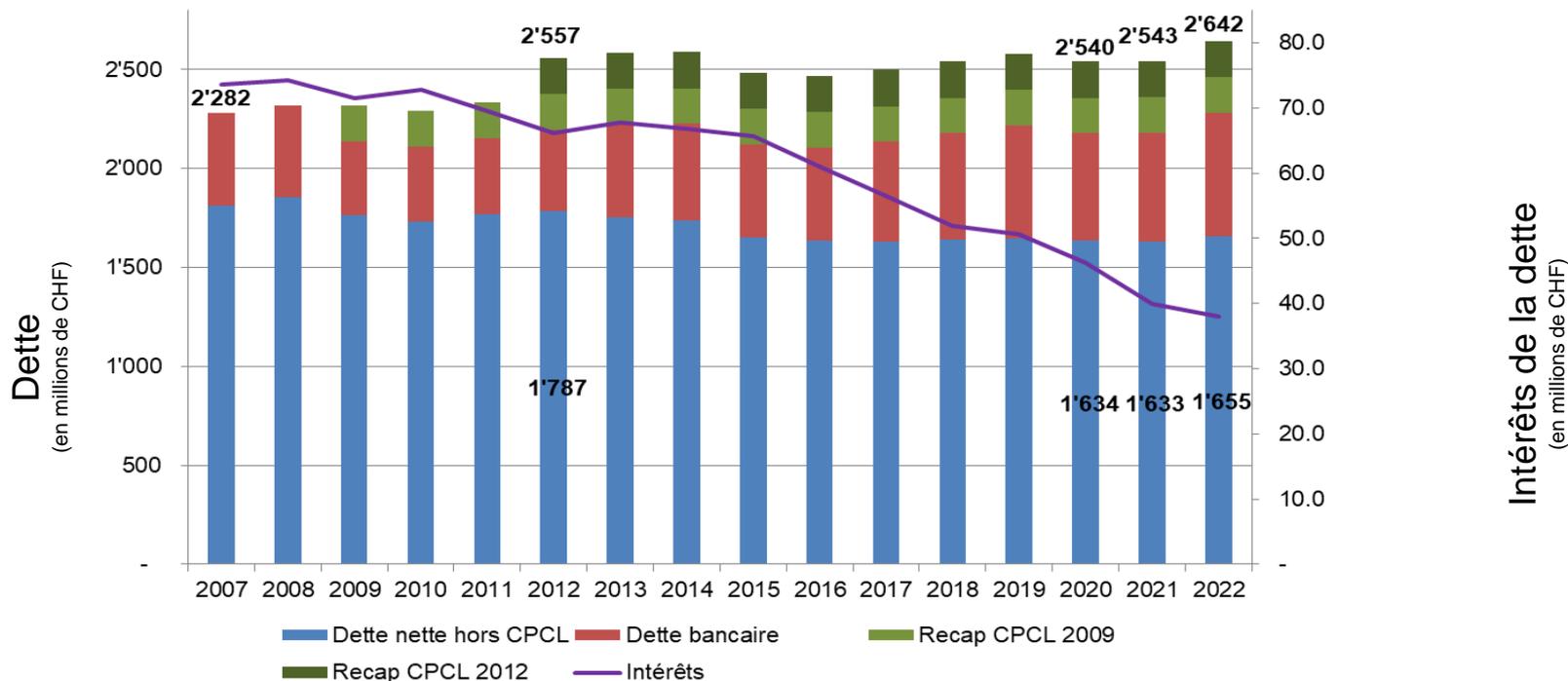
- Première démarche PSAF de CHF 40 mios (législature 2011-2016)
- Deuxième démarche PSAF II de CHF 35 mios (législature 2016-2021)
- Lancement de la troisième démarche PSAF III de CHF 20 mios en cours
- Renforcement de la gouvernance financière :
  - Procédures budgétaires gérées par enveloppe, renforcement du suivi budgétaire
  - Compensation des crédits supplémentaires octroyés en cours d'année
  - Chiffrage et suivi standardisé des impacts financiers attendus dans le cadre de tous les projets à caractère financier
- Création d'un fonds de réserve pour fluctuation de valeur
- Prise en compte des risques futurs par le biais d'un fonds pour les risques génériques
- Suivi des subventions et des participations
- Implémentation d'un nouveau système d'information financier (ABACUS)

# Investissements et autofinancement



\* Note :  
2015 hors vente d'immeubles VD (CHF 57.6 mios)  
2016 hors effet REH (CHF 19.2 mios).

# Evolution de la dette et des intérêts



## Comptes 2009

- recapitalisation de la CPCL effet total : CHF 288 mios
- effet sur l'endettement net : CHF 180 mios

## Comptes 2012

- recapitalisation de la CPCL : CHF 182.5 mios

# Evolution de l'endettement

<i>(en millions de francs)</i>	<b>Endettement net*</b>	<b>Dette bancaire</b>
<b>Situation au 31.12.2021</b>	<b>1'995.3</b>	<b>2'542.6</b>
Variation de l'endettement :		
Comptes 2022	+22.2	+99.6
<b>Situation au 31.12.2022</b>	<b>2'017.5</b>	<b>2'642.1</b>

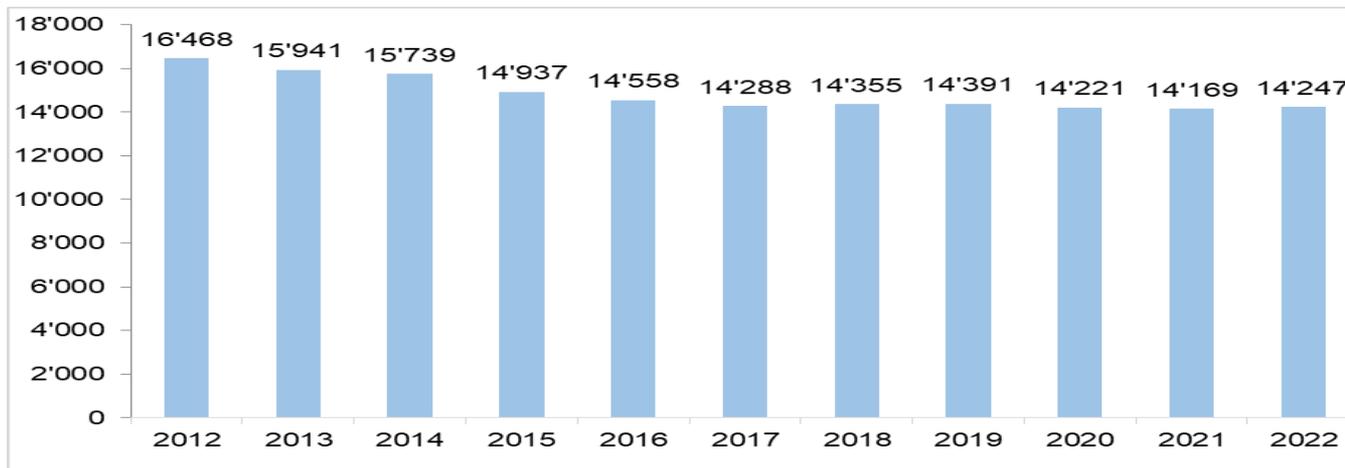
- Evolution de la dette bancaire de CHF 100 mios essentiellement en raison des achats des bâtiments du PF (CHF 93 mios) dont certains pourront être revendus à terme (politique logements à loyer abordables).
- Dette nette 2012 (CHF 2.15 mias), dette nette 2022 (CHF 2.02 mios)

\* selon directives en matière de plafond d'endettement net (fixé à CHF 2.4 mias)

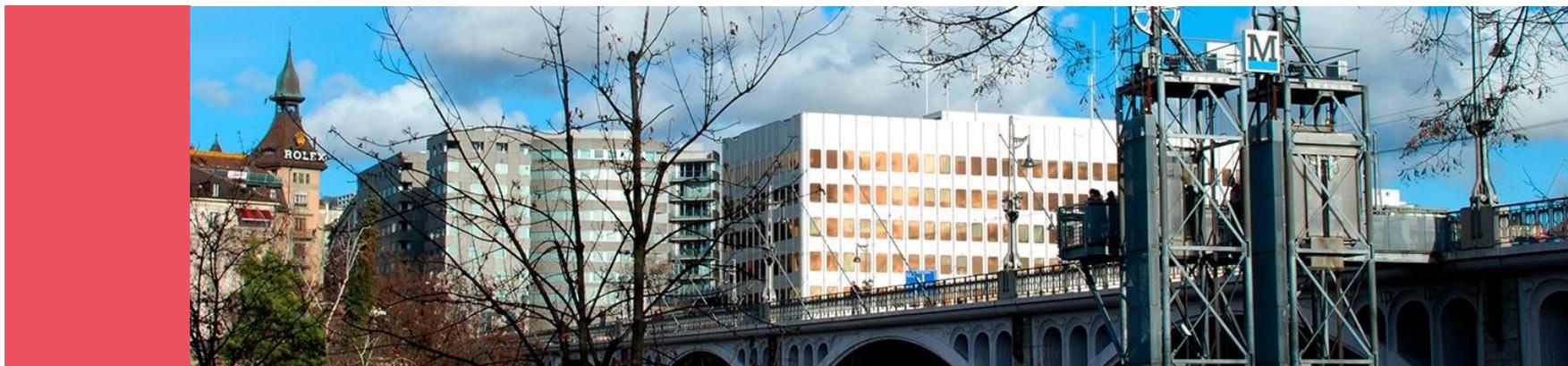
# Dette nette par habitant

- Dette nette 2012 (CHF 2.15 mia), dette nette 2022 (CHF 2.02 mia)

## Réduction de l'endettement net en CHF par habitant (13% depuis 2012)



Ce montant intègre des actifs en lien avec les patrimoines autofinancés (SIL, Eau, déchets) dont la valeur s'élève à CHF 690 mios. Selon la législation en place, ces objets sont inscrits au patrimoine administratif et ne peuvent être valorisés alors qu'ils ont une valeur économique. Par ailleurs, la valeur des immeubles et DDP du patrimoine financier est sous-évaluée d'environ CHF 450 mios selon une expertise. En neutralisant ces deux éléments, la dette nette 2022 s'élèverait à CHF 6'215.- par habitant.



6

## En conclusion

# Synthèse

- Dans un contexte géopolitique difficile, la Municipalité continue à s'engager dans la mesure de ses moyens avec une gestion rigoureuse tout en développant les prestations et en assurant les soutiens nécessaires à la population
- Allocation de soutiens post-pandémie aux acteurs économiques, culturels et sportifs (CHF 4 mios)
- Très haut niveau d'investissements (CHF 185 mios bruts soit une politique de relance)
- Mise en œuvre opérationnelle de la stratégie municipale liée au plan climat
- Risques financiers incitant à la prudence (enjeux géopolitiques et inflation)
- Enjeux majeurs à financer ces prochaines années (péréquation, mobilité, investissements scolaires et entretien du patrimoine bâti, énergie...)